



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS

des Côtes d'Armor

"L'écologie qui agit"

Cher Adhérent,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à l'Assemblée Générale de la Fédération départementale des chasseurs des Côtes-d'Armor qui se tiendra le :

Samedi 23 avril 2022 à 09 h 00

À l'Espace ROGER-OLLIVIER à PLÉRIN

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale dématérialisée du 30 mars 2021,
- Rapport moral du président,
- Rapport d'activité,
- Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021,
- Rapport spécial et rapport de gestion du commissaire aux comptes,
- Approbation du budget 2022/2023,
- Approbation du projet d'arrêté relatif à la chasse dans les Côtes-d'Armor 2022/2023,
- Questions écrites,
- Élection du Conseil d'administration.

Pour y participer, vous devrez présenter votre validation du permis de chasser pour la saison 2021/2022 ou justifier de votre qualité d'adhérent territorial en présentant votre carte fédérale.
Un cocktail déjeunatoire vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Cher Adhérent, à l'assurance de ma considération.

Le Président,

Yvon MEHAUTE

